

Statut de la langue française au Maroc : didactique et représentations

Amal SADIQ

Doctorante en langue française

Laboratoire « Études pluridisciplinaires sur le Maghreb Arabe »

Unité de formation et de recherche : Covariance et pratiques langagières au Maroc

Université Ibn Tofail/Kénitra

sadiq.amal@gmail.com

Résumé : Dans cet article, il s'agit de mener une réflexion sur les enjeux actuels de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, en particulier la question de la langue française dans le système éducatif marocain. Une étude qui se fera au croisement de la didactique et de la sociolinguistique, sachant bien que la complémentarité de ces deux disciplines constitue un cadre conceptuel susceptible de mettre l'apprenant au centre de l'action pédagogique en interrogeant ses représentations et leurs impacts sur les pratiques linguistiques.

Mots-clés : langue française, apprenants, représentations linguistiques, enseignement/apprentissage, identité, discours épilinguistique, attitudes, stéréotypes.

Abstract:

In this article, we are having a reflection on the current challenges of teaching/learning of foreign languages, in particular the French language in the Moroccan education system. A study which will be done with the meeting of didactic and sociolinguistics, knowing very well that the complementarity of these two disciplines constitute a conceptual framework likely to put learner in the center of the teaching action by questioning his representations and their impacts on the linguistic practices.

Keywords: French language, learners, linguistic representations, teaching/learning, identity, epilinguistic speech, attitudes, stereotypes.

Introduction

La langue, objet vivant, est soumise à de multiples phénomènes d'évolution, qui lui permettent d'aller de l'avant, de perpétuer et d'imposer son statut, le cas échéant, elle sera figée et donc condamnée à la disparition.

Dans une société comme celle du Maroc où plusieurs langues sont en contact, les facteurs d'évolution de l'une d'elles par rapport aux autres sont nombreux. Ils sont généralement d'ordre phonétique, lexical, morphologique, etc. Mais ils peuvent être également liés aux comportements langagiers et identitaires, aux perceptions ou aux représentations que les locuteurs manifestent à l'égard de telle ou telle langue. Ces représentations sont souvent influencées par des pré-acquis, des réminiscences personnelles ou historiques. Des images qui peuvent être positives et la langue sera acceptée et valorisée ou négatives et elle sera refusée et rejetée. La langue française, objet principal de notre étude, véhicule une culture et donc une civilisation, lesquelles aux yeux des étrangers (par rapport à cette langue) sont traversées de non-dits, de codes implicites, de conventions silencieuses perçues comme des évidences. C'est pourquoi les représentations que les apprenants ont du pays dont ils apprennent la langue, en l'occurrence la France, nécessitent d'être saisies et appréhendées. Elles sont véhiculées majoritairement par les images forgées, les stéréotypes, les idées préconçues, etc. Ces représentations, qui persistent tout au long du parcours du lycéen, puis de l'étudiant, vont motiver son apprentissage de la langue et susciter des dynamiques de réussite dans le cas où elles sont positives. Comme elles peuvent le freiner et renforcer, chez lui, des attitudes de rejet de la langue dans le cas où elles sont négatives et donc le conduire vers l'échec.

La connaissance d'une langue est également un témoignage du respect de l'altérité. Cette notion pose la question de l'autre et permet d'éviter de se centrer sur soi. En d'autres termes, l'apprentissage d'une langue est aussi une manière d'apprendre à connaître l'autre, s'ouvrir

sur sa culture et accepter ses différences. L'altérité permet également de dépasser les stéréotypes et se poser des questions (au lieu de rester statique dans ses représentations).

De ce fait, il n'est pas toujours aisé d'analyser les réactions relatives aux différents comportements langagiers d'une communauté. Car les langues ne sont pas uniquement utilisées comme un moyen de communication neutre, elles font aussi l'objet d'un investissement psychologique et de représentations sociales (Jodelet, 1989).

Cependant, de nombreux chercheurs se sont mis sur cette piste, car ils admettent que les représentations, notamment celles des locuteurs vis-à-vis des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts, influencent les procédures et les stratégies que ces mêmes locuteurs développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser (Dabène, 1997). Par conséquent, ces représentations peuvent avoir un rôle déterminant dans la réussite ou l'échec de l'acte d'apprentissage.

La notion de représentation est polysémique, elle est utilisée dans différents domaines, notamment en psychologie sociale (représentations sociales), en psychologie cognitive (représentations mentales individuelles), en pédagogie (conceptions des apprenants et des enseignants) avant d'être adoptée par la sociolinguistique. Cette dernière discipline, qui se fixe pour objectif général d'étudier les rapports entre le langage et la société, n'a cessé de s'intéresser aux représentations et attitudes des locuteurs vis-à-vis des pratiques linguistiques en les plaçant au centre de ses recherches (Messaoudi, 2003 : 4).

C'est dans ce cadre que notre étude va se baser sur une enquête qui fera émerger les représentations de la langue française chez des lycéens de classe moyenne (lycées d'enseignement public). La méthodologie d'investigation du terrain sera explicitée après un bref passage rappelant la problématique qui nous a poussée à travailler au croisement de la didactique et de la sociolinguistique.

I. Didactique, représentations et pratiques linguistiques

Une langue est le plus souvent traitée comme un instrument d'études scolaires. L'objectif prioritaire de l'enseignement des langues étrangères est, avant tout, celui d'acquérir la capacité de communiquer. Mais aussi de maîtriser ses mécanismes pour pouvoir répondre aux exigences de la vie quotidienne (scolarisation, culture, échange...) et partant se préparer à affronter le marché de l'emploi.

La langue française, en particulier, est considérée comme première langue étrangère dans le système éducatif marocain. Elle symbolise la langue de culture, du savoir, de modernité et d'ouverture, au niveau des représentations, pour la plupart des Marocains y compris les jeunes élèves. El Himer (2000 b : 254) affirme que : « *le français s'impose comme langue du marché de l'emploi. Il est le véhicule des secteurs économiques et l'instrument de la promotion sociale.* »

Malheureusement, sur le plan de l'apprentissage, parents et enseignants affirment que les jeunes apprenants, non seulement, s'y intéressent de moins en moins, mais affichent un certain malaise quant à son usage aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Une réticence et une démotivation qui se traduisent par une baisse de niveau de maîtrise alarmante.

Cette difficulté concernant la langue française est d'autant plus inquiétante lorsqu'il s'agit du secondaire qualifiant retenu pour l'analyse dans cet article. Une étape de scolarité qui constitue la base intermédiaire pour passer à l'université où les études sont dispensées, dans la plupart des branches, en langue française. Cette forme linguistique passe alors du statut de langue étrangère enseignée, au lycée, à celui de langue d'enseignement à l'université¹. Un décalage qui ne peut que renforcer la baisse de niveau, dès l'instant où les étudiants devront faire un double effort : d'abord, celui de maîtriser la langue pour pouvoir décoder le message scientifique, ensuite l'effort exigé pour le comprendre et se l'approprier.

¹Rappelons qu'au lycée, et ce depuis les années 80, les matières scientifiques et techniques sont arabisées.

Cette problématique constitue, actuellement, l'une des plus importantes que vit l'enseignement en général au Maroc. Elle s'impose comme préoccupation essentielle du ministère de tutelle en général, et des enseignants chercheurs en particulier. Dans la reconfiguration actuelle du système éducatif, les déficiences linguistiques notoires que manifestent la majorité des élèves et étudiants en langue française limitent leurs chances, leurs possibilités de recrutement dans la vie professionnelle, et donc leur ascension sociale. Leur niveau linguistique n'étant pas conforme au pré-requis du milieu professionnel, ou supposé comme tel, ils trouvent forcément des difficultés à y accéder.

C'est dans ce contexte que la notion de représentation a suscité notre intérêt. Elle nous a incitée à orienter notre attention pour mieux comprendre l'apprenant et cerner ses priorités. Le but étant d'essayer de trouver des solutions qui pourront aider à l'élaboration de stratégies d'apprentissage qui lui seront appropriées. Un axe qui nous paraît fructueux par rapport à la problématique, parce qu'il s'appuie sur une image de la langue et de son enseignement-apprentissage, qui englobe son imaginaire linguistique et ses représentations socioculturelles. La langue est objet d'apprentissage, mais elle est aussi objet de discours épilinguistiques². Ce qui revient à dire qu'il n'est pas suffisant de connaître la seule langue et sa grammaire pour mieux l'utiliser, mais cerner aussi tout ce qui est véhiculé à son encontre en termes de *perceptions, représentations, imaginaires, attitudes, stéréotypes, etc.* Une terminologie qui varie selon les auteurs (*voir les travaux de Billiez et Millet, 2000; Moore, 2003 ; Beacco, 2004 ; Auger, Dervin&Suomela-Salmi, 2008, ...*).

Aujourd'hui, ces concepts sont devenus incontournables dans le champ de la didactique des langues et des cultures, ainsi que leurs appropriations et leurs transmissions. Et comme le confirme J.L.Calvet (1999 :165), la langue est, avant tout, "*un ensemble de pratiques et de représentations*".

². Cécile Canut (1998 :2) désigne par discours épilinguistique: «*énoncés subjectifs des locuteurs ayant pour objet l'évaluation des langues ou des pratiques linguistiques sans fondement scientifique* ».

Pour cela, différentes démarches et politiques linguistiques éducatives focalisent leur réflexion sur l'explication et l'analyse des images, spécialement celles forgées par les locuteurs (apprenants) vis-à-vis des pratiques linguistiques. Les mettant au cœur du processus d'apprentissages, les représentations sont exploitées de façon à apporter quelques réajustements pédagogiques plus propices à l'apprentissage de ces langues.

V. Castellotti et D. Moore (2002:12) expliquent que: « *Les images partagées, qui existent dans un groupe social ou une société, des autres et de leurs langues peuvent influencer les attitudes envers ces langues et finalement l'intérêt des apprenants pour ces langues.* ».

Après analyse et démonstration, les deux linguistes V. Castellotti et D. Moore (op.cit) suggèrent qu': « *Elles (les représentations) sont ainsi à considérer comme une donnée intrinsèque de l'apprentissage, qu'il convient d'intégrer dans les politiques linguistiques et les démarches éducatives.* »

Autrement dit, les représentations linguistiques peuvent renseigner sur les motivations et les choix d'apprentissage de telles ou telles langues. Ces mêmes représentations, qui engendrent les pratiques linguistiques, entraînent nécessairement des attitudes vis-à-vis des langues en présence. C'est dans cette perspective que Calvet (1999 :82) affirme qu' : « (...) *il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion* ».

Dans le même ordre d'idées, notre étude tâchera d'analyser le rapport entre les perceptions, dans le sens de représentations, et les usages des langues, en particulier le français, objet principal de notre étude, afin de nous informer sur l'évolution de son statut au Maroc.

II. Démarche méthodologique

Ce travail de recherche, fondé sur une enquête exploratoire, a été réalisé durant les mois de février et mars 2014. Le public visé est celui des lycéens appartenant à deux zones

différentes de la ville de Kénitra. La première est située au centre et représentée par le lycée Abderrahmane Nacer et la deuxième par l'établissement Al Massira Alkhadra qui se trouve en périphérie de cette même ville. Ce choix vise à établir une étude comparative micro-sociolinguistique entre les différentes représentations qu'ont des apprenants de la langue française et ce, en fonction de certains facteurs, notamment les attitudes, les stéréotypes, l'appartenance sociale et la situation géographique.

Pour ce faire, nous avons opté pour l'utilisation de l'outil le plus répandu et le plus pratique pour la collecte d'un grand nombre de données en peu de temps, soit le questionnaire. Celui-ci a été administré à un échantillon de 350 élèves, constitué à partir des deux groupes de lycéens. Ce qui a assuré une certaine représentativité de la population mère. Nous avons axé l'échantillonnage sur les variables âge, sexe, niveau d'étude, filières et catégorie socioprofessionnelle.

II.1. Le questionnaire d'enquête

Constitué de 24 questions, notre questionnaire est réparti en trois rubriques : la première est consacrée à l'identification du public cible. Elle détermine le profil des informateurs (les lycéens) avec des faits objectifs. Ce sont des questions sur l'âge, le sexe, le niveau d'étude et la catégorie socioprofessionnelle des parents. La deuxième, concernant les langues en usage, a pour objectifs d'informer sur l'environnement linguistique de chaque sujet (langue maternelle, langue parlée, langue écrite), de comprendre sa formation de base (pour pouvoir le situer) et de mesurer le degré d'usage de la langue française dans sa vie quotidienne ainsi que les différents domaines de cet usage. La troisième rubrique étudie la pertinence de la langue française. Elle a pour visée de faire émerger les attitudes et les représentations des lycéens, vis-à-vis de l'apprentissage du français. Dans cette partie, nous les interrogeons sur l'utilité de cette langue dans différents domaines de la vie (familiale, professionnelle, culturelle, amicale...). Ensuite, nous examinons le degré de son importance, son classement par rapport

aux autres langues, selon le point de vue de l'enquêté. Et pour terminer, nous proposons l'autoévaluation personnelle de la compétence linguistique du sujet en cette même langue.

II.2. Analyse et interprétation des résultats

Les données collectées des 298 copies du questionnaire, administré pour l'analyse quantitative, ont été traitées par le logiciel d'analyse statistique SPSS. Codifiées et dépouillées, elles ont fourni des résultats en effectifs et en pourcentages que nous interprétons ainsi :

1) L'apprentissage du français est positivement perçu par la grande majorité des lycéens des deux sexes. Cependant, il est à noter que les filles sont plus motivées à apprendre cette langue que leurs camarades de sexe masculin. En effet, en répondant « oui » à la question « Aimez-vous la séance du cours de français? », les filles montrent, spontanément et presque à l'unanimité, leur intérêt pour cette langue plus que les garçons. Le décalage assez marqué, entre le pourcentage des filles 92% et celui des garçons 61% de réponses positives des élèves des deux lycées, donne déjà une première idée sur la notion de représentations linguistiques.

D'une façon générale, l'hypothèse stipulant que les filles sont plus portées sur les langues étrangères est confirmée. Cette conclusion est attestée par les enseignants et les relevés de notes.

2) La variable socioprofessionnelle n'a pas d'impact négatif sur la demande d'apprentissage des langues étrangères. Cette variable qui correspond aux professions des parents des lycéens, a une grande importance dans l'étude des représentations, dans la mesure où l'environnement socioculturel de l'enfant a souvent déterminé ses intérêts culturels et linguistiques. Bourdieu (1964 :41) explique que le rapport de la famille avec le milieu culturel suscite chez l'enfant l'intérêt à la culture et prédispose à une adhésion « naturelle » aux modèles culturels transmis. Et l'auteur d'affirmer qu' : « *utilisé rationnellement, l'héritage culturel favorise la réussite scolaire* ».

Cependant, au sondage de sa corrélation avec la question : « Apprendre la langue française est-il une exigence ? », le résultat est surprenant, car il est positif à l'unanimité malgré les différences de niveaux sociaux des lycéens. Certains expliquent qu'ils sont obligés d'apprendre la langue française, puisqu'elle fait partie des matières programmées dans leur cursus scolaire et donc exigée aux examens de passage. Mais d'autres affirment s'y intéresser parce qu'ils aiment et apprécient cette langue. Ces derniers soulignent, dans leurs commentaires, qu'elle incarne pour eux la langue de communication avec l'autre (l'étranger), celle de littérature et du savoir, des droits de l'homme et de modernité.

En répondant « oui », ces jeunes montrent, de façon générale, leur adhésion à l'apprentissage des langues étrangères. Que cela soit par obligation, par résignation ou encore par simple admiration des langues, la plupart d'entre eux ne considèrent pas le français, en particulier, comme étant une langue étrangère au Maroc, mais bien une langue qui cohabite en harmonie avec les langues officielles.

3) La langue française est présente au quotidien, d'après les enquêtés, dans plusieurs domaines formels et informels. Effectivement, à l'examen de la fréquence d'usage du français dans les pratiques langagières des lycéens, selon la variable sexe, les réponses ont donné des résultats assez rapprochés entre les filles et leurs camarades de sexe masculin, dans plusieurs domaines.

D'abord, la grande majorité des lycéens affirme la pratiquer essentiellement en classe : les filles à 97,31% et les garçons à 92,67%. Ensuite, pour son utilisation dans les moyens de communication modernes, les pourcentages sont de 69,52% chez les filles et 69,99% chez les garçons. La lecture des romans, revues et autres, occupent la troisième position. Les filles y recourent à 69,69% Quant aux garçons, ils la pratiquent à 52,12% selon leurs déclarations.

Dans les autres domaines comme l'indiquent les chiffres, les pourcentages sont moyens à faibles, surtout pour les catégories « en famille », « avec les amis » ou encore pour « suivre

les programmes de télévision en français ». Ils présentent respectivement des taux de 23,53%, 25,36% et 52,88% chez les filles, contre 13,48%, 13,35% et 26,25% chez leurs pairs du sexe masculin.

Bien que les résultats montrent encore une fois une disproportion entre les pourcentages des enquêtés en fonction de la variable sexe, l'hypothèse selon laquelle cette langue est utilisée, partiellement, au quotidien par les lycéens est confirmée. Certes, l'entourage favorise plus la langue maternelle qu'une autre langue, mais on ne peut ignorer le code switching arabe/français ou Amazigh/français qui est très courant dans le vécu marocain.

4) Les lycéens sont conscients que la maîtrise du français est aussi importante que pertinente pour leur formation. A la question : « Pensez-vous que cette langue devrait être enseignée dès l'école maternelle ? », les élèves des deux lycées ont répondu « oui », à 86,27% selon les enquêtés du centre et 78,29% suivant l'avis de ceux de la périphérie.

Ces résultats sont significatifs au niveau des représentations, car ils démontrent que la grande majorité des lycéens, aussi bien ceux du centre que ceux de la périphérie, sont favorables à l'apprentissage de la langue étrangère dès le plus jeune âge. Ils expriment un avis positif notamment pour l'apprentissage du français dès l'école maternelle, ce qui prouve leur prise de conscience de l'importance d'une initiation précoce aux langues. Ce qui pourrait stimuler une curiosité et une motivation impliquant certainement leur maîtrise naturelle.

5) Le français est non seulement important mais très utile pour l'avenir des jeunes marocains. Interrogés sur les raisons de son utilité, les enquêtés déclarent, en général, s'y intéresser d'abord, parce que c'est une « langue d'études supérieures ». Les résultats mettent cette réalité en priorité avec 81,17% pour les élèves du centre et 61,17% pour ceux de la périphérie. Ensuite, les lycéens expliquent leur intérêt au français en cochant la case indiquant qu'il est une « matière d'examen ». Cette dernière affirmation enregistre les taux suivants : 54,86% pour les enquêtés du centre et 60,42% pour ceux de la périphérie.

Les catégories « Langue de modernité » sont à 53,47% des lycéens du centre et 46,75% de ceux de la périphérie. Celles de « Langue étrangère » sont à 27,27% des lycéens du centre et 12,50% de ceux de la périphérie. Ces deux catégories de réponses des lycéens sont classées en troisième rang par rapport aux deux premières (citées ci-dessus). Tandis qu'une toute petite minorité trouve que la langue française est « sans utilité ». Elle marque des pourcentages de 6,25% des élèves du centre et 7,15 % de ceux de la périphérie.

Il en découle des préférences exprimées par les informateurs pour tout ce qui est en rapport avec leurs études et donc leur avenir. Ces jeunes sont unanimes et conscients de la pertinence du français. De manière générale, Ils sont persuadés qu'une fois diplômés, ils auront besoin de cette langue. Elle leur apportera une valeur ajoutée lors de la recherche d'emploi. Cette idée est évoquée dans leurs commentaires dans les réponses aux questions ouvertes. Certains pensent que maîtriser le français est le principal moyen de réussir des concours et trouver un emploi salarié et approprié à leurs aspirations. D'autres considèrent cette langue indispensable pour accéder tant aux métiers de la fonction publique qu'à ceux du secteur privé.

Force est de constater que le mythe du français, outil de travail, persiste dans l'imaginaire du jeune lycéen, malgré le nombre important des diplômés qui chôment actuellement dans tous les pays francophones. Cette représentation valorisante de cette langue, en tant qu'élément majeur de promotion sociale, peut les motiver et les pousser à faire plus d'effort pour réussir son apprentissage.

6) Il faut noter que l'anglais, considéré comme langue internationale et langue de la mondialisation et des affaires, peut concurrencer le français et lui prendre sa place de première langue étrangère au Maroc. En effet, les jeunes lycéens représentés par notre échantillon se sont départagés les opinions sur l'avenir de la langue française à travers la question : « Pensez-vous que le français est concurrencé par d'autres langues étrangères ? ».

En ce qui concerne les lycéens du centre-ville, 48,51% ont répondu « oui » contre 46,53% qui se sont opposés en cochant la case « non ». 4,95% n'ont pas fourni de réponses. Quant aux enquêtés de la périphérie, ils ont marqué les taux suivants : 56,94% de réponses positives, contre 36,11% qui pensent le contraire et 6,94% qui ont préféré ne pas fournir de réponse.

Ainsi, certains assurent que cette langue ne sera nullement concurrencée par d'autres langues étrangères. Ils pensent que depuis le temps que le français est ancré dans notre vécu, nos institutions, notre enseignement, et même nos habitudes les plus élémentaires, il serait difficile de parler de concurrence. D'ailleurs, dans plusieurs réponses aux questions ouvertes, les lycéens l'ont désigné comme première langue étrangère, en rappelant sa visibilité au quotidien dans notre pays, ses qualités en tant que langue des droits de l'homme et de diplomatie universelle. Alors que d'autres pensent le contraire en citant l'anglais comme étant son plus grand concurrent. Au classement des langues étrangères en fonction de leur importance, les résultats étaient encore une fois surprenants par leur contradiction. L'anglais prend le devant de l'échelle, malgré tout l'attachement démontré pour la langue française auparavant : 44,56% des enquêtés du centre-ville considèrent l'anglais comme langue la plus importante ; le français le suit avec 34,65% et l'espagnol se classe en dernier rang avec 12,86%. Quant à ceux de la périphérie, ils marquent un taux plus élevé pour l'importance de l'anglais. Ils sont de 67,36% à le classer en premier, ensuite le français en deuxième plan d'importance avec 27,78% et enfin, en dernier lieu arrive l'espagnol avec 4,86%.

Ces taux sont loin de mettre la langue dans une situation d'inquiétude quant à son avenir, malgré les apparences, comme l'affirme Maamouri (2000:9) :

« ... une langue française, qui tout en étant en perte de vitesse, arrive quand même à garder son statut de langue de la mobilité sociale et de l'opportunité auxquelles aspire tout Marocain ». Elle fait partie du paysage linguistique marocain et cohabite en harmonie avec les langues autochtones qui sont l'arabe et l'amazigh.

7) A notre demande d'évaluer leur compétence personnelle en français, les lycéens ont démontré un certain optimisme en s'autoévaluant, en général, positivement. Fait que nous trouvons subjectif et contradictoire, vu la problématique de la baisse du niveau de maîtrise en cette langue observée et constatée. En effet, des deux niveaux tronc commun et première année baccalauréat, 28% des premiers et 19% des seconds se sont classés dans la catégorie « bien ». 3% et 11% ont choisi de cocher la catégorie « moyen » et 3% seulement de lycéens du niveau première année baccalauréat ont coché « passable » pour indiquer leur niveau de compétence en français. Ceux des deuxièmes années marquent le décalage en enregistrant 25% du niveau « moyen » et 8% du « passable ». Aucun d'eux n'a coché la case de la catégorie « Bien ».

Il est clair que ces derniers montrent plus d'objectivité par rapport à leurs camarades de première année baccalauréat ou ceux des tronc communs. Ce qui nous pousse à déduire les deux cas de figure suivants : soit que le niveau des lycéens baisse d'année en année, au lieu de s'améliorer, soit que les élèves des deux premières années du lycée ont du mal à s'autoévaluer et les difficultés linguistiques rencontrées sont minimisées. Car leur jugement ne correspond ni à celui des enseignants, ni aux notes méritées (ou attribuées) en français.

Par contre, la baisse du niveau de maîtrise de la langue française est confirmée par les lycéens les plus âgés, ceux de la deuxième année du baccalauréat, et donc les plus capables d'apporter des jugements de valeur. Ces derniers montrent des attitudes d'insatisfaction de leur pratique langagière, et accusent le système scolaire d'être responsable de leurs faiblesses.

Conclusion

L'enquête menée par questionnaire auprès des deux échantillons de lycéens, qui diffèrent par leurs appartenances sociales et leurs situations géographiques, a permis de constater que, malgré leur baisse de maîtrise en langue française, celle-ci garde toujours un statut privilégié dans leur conception et leur imagination. Selon cette enquête, 50% de garçons et 50% de filles

interrogés sont convaincus de l'utilité de cette langue en tant que « langue d'examen », « d'études supérieures » et donc d'ascension sociale.

Les résultats ont, également, mis en exergue des attitudes d'attachement de ces jeunes à la langue, ainsi que des représentations positives et valorisantes. En effet, pratiquement intégré dans leur vie quotidienne, le français est jugé important pour la majorité d'entre eux ; notamment pour ceux qui sont conscients de la nécessité d'une diversité linguistique et culturelle pour allier formation et épanouissement. Ces lycéens affirment qu'ils ne sont pas prêts à se passer du français, dans leurs parcours scolaire, du fait des opportunités qu'il peut leur offrir pour leur avenir. Cela renvoie à l'une de nos hypothèses de départ qui postule que cette langue conserve une valeur privilégiée dans l'imaginaire du citoyen marocain en général. Elle est, sur le plan social, largement répandue. Les lycéens, eux aussi, prouvent qu'ils sont du même avis là-dessus.

Au regard de cet engouement apparent pour la langue française, nous jugeons qu'il serait pertinent, pour les acteurs de l'opération enseignement/apprentissage, responsables, concepteurs de programmes, enseignants..., d'exploiter les discours épilinguistiques, dégagés des propos des apprenants, de manière à établir des stratégies d'apprentissage et concevoir des programmes qui leur seront appropriés.

Car, l'importance de l'apprentissage des langues, en général, et du français en particulier, ne cessera de s'accroître, d'une part, grâce à leur rôle véhiculaire dans les échanges politique, économique et culturel et, d'autre part, pour la nécessité d'une impérative ouverture des adultes de demain, sur un monde globalisé. Raison pour laquelle, l'étude des représentations dans le système éducatif, devient nécessaire. Car, à notre sens, il ne peut être facile ni aussi simple de placer l'apprenant au centre du système pédagogique sans que l'on prenne en considération ses perceptions, son environnement, ses idées, ses besoins et encore plus ses aspirations en rapport avec les programmes scolaires qui lui sont destinés.

Bibliographie

- AUGER, N., DERVIN, F., SUOMELA-SALMI, E., (2008) ; *Pour une didactique des imaginaires dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères*. L'Harmattan. Coll. Langue et Parole.
- BEACCO, J.-C., (2004) ; *Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif*, dans *Langages*, Armand colin/ Dunod, numéro 153.
- BILLIEZ, J., MILLET, A. (2000) ; *Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques*. In Moore, D. (dir.). *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*. Paris : Didier, pp. 31-49.
- BOURDIEU, P. et PASSERON, J.C. (1964) ; *Les Héritiers : Les étudiants et la culture*, les Editions de Minuit, Paris, 1985, 189p.
- CALVET, J.L, (1999) ; *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris.
- CANUT, C., (1998) ; *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan
- CASTELLOTTI, V., MOORE, D. (2002) ; *Représentations Sociales des langues et enseignements*, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe., Conseil de l'Europe, Strasbourg. Division des Politiques linguistique.
- DABENE, L. (1997) ; *L'image des langues et leur apprentissage*, dans M. Matthey (ed), *Les langues et leurs images*, (p. 19-23). Neuchâtel: IRDP.
- EL HIMER, M. (2000 b,) ; « Alternance codique dans le discours des locuteurs slaouis de souche », dans : *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro sociolinguistique*, collection Universités francophones, Imprimerie de l'Indépendant, Château-Gontier. (Deuxièmes journées scientifiques du Réseau de l'AUF ; Sociolinguistique et Dynamique des langues, Rabat 25-28septembre 1998).

- JODELET, D.(1989) ; *Représentations sociales : un domaine en expansion*, Les représentations sociales, sous la direction de D. Jodelet, Paris, PUF.
- MAAMOURI, M. (2000) ; *Aménagement linguistique en contexte scolaire au Maroc. Langues d'enseignement et enseignement des langues*, document de travail préparé à la demande de la Banque Mondiale pour présentation et discussion au Séminaire sur les langues d'enseignement Direction des Curricula, Ministère de l'éducation nationale, Rabat, Maroc.
- MESSAOUDI, Leila, (2003) ; *Etudes sociolinguistiques*, publication de la faculté de lettres et des sciences humaines, Université Ibn Tofail de Kenitra, éd OKAD.
- MOORE, D. (dir.), (2003) ; *Les représentations des langues et de leur apprentissage*. Références, modèles, données et méthodes. Paris : Didier.